



Contrat mutuelle modifié sans avenant ni notification

Par **Mina26**, le **02/12/2016** à **09:26**

Bonjour, rnMa mutuelle (puis-je la citer ?) a modifié mon contrat sans m'en avertir et sans me faire signer d'avenant. rnJe m'en suis rendue compte lors d'un rendez-vous chez l'opticien. rnMes remboursements avaient diminué (alors que les cotisations ne cessent d'augmenter !). rnLe service réclamation m'a dit que "c'était comme ça" et depuis ne répond à aucun de mes courriers qui tentent d'obtenir des explications. Cela fait un mois que j'essaie de communiquer avec eux, il y a volonté manifeste de ne surtout pas me répondre. rnJe compte porter l'affaire devant le juge de proximité. rnQu'en pensez-vous ? Que puis-je demander ? rnMerci. rn(Et je paie 300 euros par mois de cotisation...)